

Papineau se retira de la vie publique en 1854. Jusqu'à la fin il manifesta son opposition à la plupart des changements politiques qui avaient été effectués. Mais, quelles qu'aient pu être ses erreurs, on peut certainement dire de Papineau — ce qui malheureusement ne s'applique guère à tous les hommes publics — qu'il fut fidèle à ses principes, et qu'aucune considération de pouvoir ou d'émolument ne put le faire dévier de la ligne de conduite qu'il avait jugé être la bonne. Personne n'a plus aimé son pays que lui et n'a été animé d'un idéal de patriotisme plus élevé. La dernière fois qu'il parut en public, à une conférence donnée devant l'Institut Canadien de Montréal, il termina par ces paroles qui montrent avec quelle force la fibre nationale vibrât en lui : " Vous me croirez, j'espère, si je vous dis : J'aime mon pays. L'ai-je aimé sagement ? l'ai-je aimé follement. Au dehors, les opinions peuvent être partagées. Néanmoins, mon cœur puis ma tête consciencieusement consultés, je crois pouvoir décider que je l'ai aimé comme il doit être aimé."

Si Papineau avait montré plus de patience ; s'il avait pu maîtriser l'impétuosité de quelques-uns de ses lieutenants, et s'il avait maintenu l'agitation dont il était le chef reconnu en des bornes strictement constitutionnelles, jusqu'à ce que la volonté du peuple eût été reconnue, ainsi qu'elle le fut éventuellement, comme la règle suprême du gouvernement, il serait aujourd'hui universellement salué comme l'un des plus grands réformistes constitutionnels. L'échec de l'appel aux armes, pour lequel il ne doit pas être tenu responsable, avec les misères et les souffrances qui en furent la suite, a terni son prestige et amoindri son influence. Mais malgré toutes ses erreurs Papineau n'en est pas moins l'une des figures les plus remarquables dans les annales politiques du Canada et sa mémoire devra rester en honneur parmi tous les Canadiens comme rappelant celle d'un des plus grands champions de leur histoire politique.¹³

C'est un fait historique digne de remarque que les Canadiens-Français qui furent forcés de lutter avec un tel acharnement pour obtenir la plénitude de liberté politique, ont montré leur esprit de justice et de tolérance sous le régime parlementaire en mettant toutes les sectes protestantes sur un pied d'égalité avec l'église catholique et en ayant été les premiers à supprimer les incapacités civiles et politiques des juifs. Papineau lui-même, en appuyant une loi promulguée par

¹³ " Et si la postérité sait échapper à ces petites et à ces mesquineries qui veulent rapetisser Papineau par La Fontaine ou La Fontaine par Papineau, le peuple de Montréal et le peuple canadien-français auront la mémoire assez grande et le cœur assez généreux pour élever côte à côte, non pas dans la rivalité mais dans la fraternité des principes, de la vérité et de la véritable grandeur nationale, un monument d'égale hauteur et de même durée à Papineau et à La Fontaine." Discours de Henri Bourassa, à l'occasion de la pose de la première pierre du monument La Fontaine, à Montréal, le 24 juin 1908.